

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur l'information consolidée résumée intermédiaire (non audité) pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de « Banque Laurentienne » ou la « Banque » et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

## La Banque Laurentienne du Canada déclare ses résultats pour le troisième trimestre 2024

Montréal, le 30 août 2024 — La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 34,1 millions \$ et un résultat dilué par action de 0,67 \$ pour le troisième trimestre 2024, comparativement à un résultat net de 49,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,03 \$ pour le troisième trimestre 2023. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 4,7 % pour le troisième trimestre 2024, par rapport à 6,9 % pour le troisième trimestre 2023. Le résultat net ajusté <sup>(1)</sup> s'est établi à 43,1 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>, à 0,88 \$, pour le troisième trimestre 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 57,6 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 1,22 \$ pour le troisième trimestre 2023. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup> a été de 6,2 % pour le troisième trimestre 2024, par rapport à 8,2 % il y a un an.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024, la perte nette s'est établie à 46,2 millions \$ et la perte diluée par action, à 1,29 \$, par rapport à un résultat net de 150,5 millions \$ et un résultat dilué par action de 3,22 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023. La Banque a enregistré un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires négatif de 3,0 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024, comparativement à un rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 7,4 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023. Il est à noter que les résultats comme présentés pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024 comprennent des charges de dépréciation et de restructuration de 212,0 millions \$(166,8 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 3,81 \$ par action, liées à la restructuration des activités de la Banque et à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises comptabilisées au deuxième trimestre 2024. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » pour plus de précisions. Le résultat net ajusté <sup>(1)</sup> s'est établi à 127,7 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>, à 2,68 \$, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 163,6 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 3,53 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2023. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)</sup> a été de 6,1 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2024, par rapport à 8,1 % il y a un an.

« Depuis le dévoilement de notre plan stratégique, nous réalisons des progrès à l'égard de nos priorités, notamment par l'examen des rôles directement liés à l'expérience client et la simplification de notre organisation. Nous continuons de mettre à profit nos spécialisations et d'investir dans la technologie pour renforcer nos assises », a déclaré Éric Provost, président et chef de la direction. « Malgré les enjeux macroéconomiques, notre position solide en matière de fonds propres ainsi que nos investissements stratégiques ouvrent la voie à une croissance future. Nous sommes résolument déterminés à exécuter notre plan et à créer une organisation efficace qui favorise la valeur et les avantages à long terme pour nos clients et pour toutes les parties prenantes. »

En millions de dollars, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les		
	31 juillet 2024	31 juillet 2023	Variation	31 juillet 2024	31 juillet 2023	Variation
<b>Comme présenté</b>						
Résultat net	<b>34,1 \$</b>	49,3 \$	(31) %	<b>(46,2) \$</b>	150,5 \$	(131) %
Résultat dilué par action	<b>0,67 \$</b>	1,03 \$	(35) %	<b>(1,29) \$</b>	3,22 \$	(140) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)(3)</sup>	<b>4,7 %</b>	6,9 %		<b>(3,0) %</b>	7,4 %	
Ratio d'efficacité <sup>(4)</sup>	<b>78,1 %</b>	72,9 %		<b>102,2 %</b>	71,5 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) <sup>(5)</sup>	<b>10,9 %</b>	9,8 %		<b>10,9 %</b>	9,8 %	
<b>Base ajustée</b>						
Résultat net ajusté <sup>(1)</sup>	<b>43,1 \$</b>	57,6 \$	(25) %	<b>127,7 \$</b>	163,6 \$	(22) %
Résultat dilué par action ajusté <sup>(2)</sup>	<b>0,88 \$</b>	1,22 \$	(28) %	<b>2,68 \$</b>	3,53 \$	(24) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté <sup>(2)(3)</sup>	<b>6,2 %</b>	8,2 %		<b>6,1 %</b>	8,1 %	
Ratio d'efficacité ajusté <sup>(2)</sup>	<b>73,3 %</b>	68,5 %		<b>73,4 %</b>	69,2 %	

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 juillet 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

(2) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 juillet 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion est disponible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

(3) Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ce qui a exigé le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

(4) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » ci-après et à compter de la page 5 du rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 juillet 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

(5) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

## Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR à la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers de base de la Banque.

### RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
<b>Frais autres que d'intérêt</b>	<b>200 239 \$</b>	<b>386 341 \$</b>	<b>190 062 \$</b>	<b>784 414 \$</b>	<b>556 209 \$</b>
Moins : Éléments d'ajustement avant impôts sur le résultat					
Charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises <sup>(1)</sup>	—	155 933	—	155 933	—
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation <sup>(2)</sup>	9 112	40 832	5 626	56 020	5 626
Charges liées à l'examen stratégique <sup>(3)</sup>	—	—	2 567	—	2 567
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(4)</sup>	3 007	3 229	3 178	9 453	9 609
	<b>12 119</b>	<b>199 994</b>	<b>11 371</b>	<b>221 406</b>	<b>17 802</b>
<b>Frais autres que d'intérêt ajustés</b>	<b>188 120 \$</b>	<b>186 347 \$</b>	<b>178 691 \$</b>	<b>563 008 \$</b>	<b>538 407 \$</b>
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>	<b>39 981 \$</b>	<b>(151 678) \$</b>	<b>57 431 \$</b>	<b>(68 088) \$</b>	<b>176 918 \$</b>
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	12 119	199 994	11 371	221 406	17 802
<b>Résultat avant impôts sur le résultat ajusté</b>	<b>52 100 \$</b>	<b>48 316 \$</b>	<b>68 802 \$</b>	<b>153 318 \$</b>	<b>194 720 \$</b>
<b>Résultat net comme présenté</b>	<b>34 104 \$</b>	<b>(117 547) \$</b>	<b>49 263 \$</b>	<b>(46 160) \$</b>	<b>150 464 \$</b>
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises <sup>(1)</sup>	—	125 629	—	125 629	—
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation <sup>(2)</sup>	6 700	30 020	4 135	41 188	4 135
Charges liées à l'examen stratégique <sup>(3)</sup>	—	—	1 887	—	1 887
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions <sup>(4)</sup>	2 248	2 410	2 361	7 060	7 140
	<b>8 948</b>	<b>158 059</b>	<b>8 383</b>	<b>173 877</b>	<b>13 162</b>
<b>Résultat net ajusté</b>	<b>43 052 \$</b>	<b>40 512 \$</b>	<b>57 646 \$</b>	<b>127 717 \$</b>	<b>163 626 \$</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>29 503 \$</b>	<b>(118 835) \$</b>	<b>44 662 \$</b>	<b>(56 650) \$</b>	<b>139 974 \$</b>
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat (décrits ci-dessus)	8 948	158 059	8 383	173 877	13 162
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté</b>	<b>38 451 \$</b>	<b>39 224 \$</b>	<b>53 045 \$</b>	<b>117 227 \$</b>	<b>153 136 \$</b>

(1) Les charges de dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises sont liées à la dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers et aux entreprises dans le cadre du test de dépréciation du goodwill effectué au 30 avril 2024. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Faits saillants opérationnels » à compter de la page 7 du rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 juillet 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

(2) Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation sont surtout attribuables à la décision de la Banque de suspendre le projet lié à l'approche fondée sur les notations internes avancée et de réduire l'espace loué pour les bureaux corporatifs à Toronto, ainsi que la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et la réduction des effectifs. Les charges de restructuration et autres charges de dépréciation comprennent essentiellement les charges de dépréciation, les indemnités de départ et les honoraires professionnels et sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Faits saillants opérationnels » à compter de la page 7 du rapport aux actionnaires du troisième trimestre 2024, y compris le rapport de gestion pour la période close le 31 juillet 2024, qui est intégré par renvoi aux présentes.

(3) Au cours du troisième trimestre 2023, les charges liées à l'examen stratégique étaient attribuables à l'examen des options stratégiques de la Banque, lequel visait à maximiser la valeur pour les actionnaires et les parties prenantes. Ces charges correspondaient essentiellement à des honoraires professionnels. Les charges liées à l'examen stratégique sont incluses au poste Charges de dépréciation et de restructuration.

(4) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises et est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt.

**RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – BILAN CONSOLIDÉ**

En milliers de dollars (non audité)	Pour les trimestres clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juillet 2024	30 avril 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
<b>Capitaux propres <sup>(1)</sup></b>	<b>2 793 805 \$</b>	<b>2 744 758 \$</b>	<b>2 820 700 \$</b>	<b>2 793 805 \$</b>	<b>2 820 700 \$</b>
<b>Moins :</b>					
Actions privilégiées	(122 071)	(122 071)	(122 071)	(122 071)	(122 071)
Billets avec remboursement de capital à recours limité	(122 732)	(123 487)	(123 487)	(122 732)	(123 487)
Réserve de couverture de flux de trésorerie <sup>(2)</sup>	(46 555)	(9 140)	7 328	(46 555)	7 328
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>2 502 447 \$</b>	<b>2 490 060 \$</b>	<b>2 582 470 \$</b>	<b>2 502 447 \$</b>	<b>2 582 470 \$</b>
<b>Incidence des soldes moyens à la fin du mois <sup>(3)</sup></b>	<b>(19 340)</b>	<b>104 149</b>	<b>(14 911)</b>	<b>59 015</b>	<b>(39 028)</b>
<b>Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>2 483 107 \$</b>	<b>2 594 209 \$</b>	<b>2 567 559 \$</b>	<b>2 561 462 \$</b>	<b>2 543 442 \$</b>

(1) Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la Banque a adopté rétrospectivement IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ce qui a exigé le retraitement des informations comparatives et des mesures financières de 2023 de la Banque. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions.

(2) La réserve de couverture de flux de trésorerie est présentée au poste Cumul des autres éléments du résultat global.

(3) Fondée sur les soldes à la fin du mois pour la période.

**Faits saillants opérationnels****Vente d'actifs administrés de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL)**

Les deux transactions énoncées ci-dessous mettent en évidence l'orientation stratégique de la Banque qui consiste à simplifier son organisation et à se concentrer sur les secteurs d'activités dans lesquels elle peut se démarquer et être davantage compétitive.

**Vente d'actifs administrés de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de VMBL à iA Gestion privée de patrimoine inc.**

Le 2 août 2024, la Banque a clôturé la vente d'actifs administrés de la division Services aux particuliers du courtage de plein exercice de VMBL à iA Gestion privée de patrimoine inc., une filiale en propriété exclusive d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Groupe financier »), tel qu'il avait été initialement annoncé le 4 avril 2024.

La transaction comprend le transfert de plus de 2 milliards \$ d'actifs administrés de VMBL à iA Gestion privée de patrimoine inc. La Banque s'attend à comptabiliser un produit net tiré de la transaction d'environ 12 millions \$ (10 millions \$ après impôts sur le résultat) au cours de l'exercice 2024, principalement au quatrième trimestre.

**Vente d'actifs administrés de la division de courtage à escompte de VMBL à CI Services d'investissement Inc. (CISI)**

Le 12 août 2024, la Banque a annoncé avoir conclu une entente en vue de la vente d'actifs administrés de la division de courtage à escompte de VMBL à CISI, une filiale en propriété exclusive de CI Financial Corp.

La transaction comprend le transfert de près de 250 millions \$ d'actifs administrés de VMBL à Négociation directe CI, une plateforme d'investissement en ligne à l'usage des investisseurs qui pratiquent la négociation autogérée et une division de CISI. Sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires, la transaction devrait être conclue avant la fin de l'année civile. Le produit net de cette transaction ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière de la Banque.

**Résultats consolidés****Performance financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2024**

Le résultat net s'est établi à 34,1 millions \$ et le résultat dilué par action, à 0,67 \$, pour le troisième trimestre 2024, comparativement à un résultat net de 49,3 millions \$ et un résultat dilué par action de 1,03 \$ pour le troisième trimestre 2023. Le résultat net ajusté s'est établi à 43,1 millions \$ et le résultat dilué par action ajusté, à 0,88 \$, pour le troisième trimestre 2024, par rapport à un résultat net ajusté de 57,6 millions \$ et un résultat dilué par action ajusté de 1,22 \$ pour le troisième trimestre 2023.

**Revenu total**

Le revenu total a diminué de 4,3 millions \$ pour atteindre 256,5 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, comparativement à un revenu total de 260,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2023.

Le *revenu net d'intérêt* a diminué de 11,4 millions \$ pour s'établir à 180,8 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, comparativement à un revenu net d'intérêt de 192,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2023. La diminution découle principalement de la baisse du revenu net d'intérêt attribuable aux volumes de prêts commerciaux moins élevés. La marge nette d'intérêt s'est fixée à 1,79 % pour le troisième trimestre 2024, une diminution de 5 points de base par rapport à celle du troisième trimestre 2023 qui s'explique principalement par la baisse des volumes de prêts commerciaux.

Les *autres revenus* ont augmenté de 7,0 millions \$, ou 10 %, pour s'établir à 75,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, comparativement à 68,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2023, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des revenus tirés des instruments financiers au troisième trimestre 2024, contrebalancée en partie par la baisse des commissions sur prêts attribuable au ralentissement des activités immobilières commerciales.

### **Provisions pour pertes sur créances**

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 16,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, en comparaison de 13,3 millions \$ pour le troisième trimestre 2023, une hausse de 2,9 millions \$ surtout attribuable à l'augmentation des provisions sur les prêts dépréciés, laquelle s'explique par la migration du crédit, contrebalancée en partie par une reprise des provisions sur prêts productifs. Le ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts et acceptations moyens était de 18 points de base pour le trimestre, contre 14 points de base pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Voir la rubrique « Gestion des risques – Risque de crédit » aux pages 17 à 19 du rapport de gestion de la Banque pour le troisième trimestre 2024 et la note 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour en savoir plus sur les provisions pour pertes sur créances et les corrections de valeur pour pertes sur créances.

### **Frais autres que d'intérêt**

Les *frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 200,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, une hausse de 10,2 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2023. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 9,4 millions \$, ou 5 %, par rapport à ceux de 178,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2023 pour s'établir à 188,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2024.

Les *salaires et avantages du personnel* se sont fixés à 99,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, un niveau relativement comparable à celui du troisième trimestre 2023.

Les *frais d'occupation de locaux et technologie* se sont élevés à 51,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, une augmentation de 2,0 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2023. L'augmentation d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à la hausse des frais de technologie, alors que la Banque investit dans son infrastructure et ses priorités stratégiques, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'amortissement et des charges de loyer attribuable à la dépréciation comptabilisée au deuxième trimestre 2024.

Les *autres frais autres que d'intérêt* se sont élevés à 40,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2024, une hausse de 6,2 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2023 principalement attribuable à une augmentation des charges réglementaires et des autres coûts liés à divers projets de conformité, ainsi que des honoraires professionnels plus élevés à l'appui des priorités stratégiques de la Banque.

Les *charges de dépréciation et de restructuration* se sont établies à 9,1 millions \$ pour le troisième trimestre 2024 par rapport à 8,2 millions \$ au troisième trimestre 2023. Au troisième trimestre 2024, des charges de restructuration de 9,1 millions \$ étaient attribuables à la simplification de la structure organisationnelle de la Banque et à la réduction des effectifs. Au troisième trimestre 2023, ce poste comprenait des charges de restructuration de 5,5 millions \$ découlant de la rationalisation des activités de Marchés des capitaux, ainsi que des charges de 2,7 millions \$ imputables à l'examen des options stratégiques de la Banque.

### **Ratio d'efficacité**

Le ratio d'efficacité comme présenté a augmenté pour s'établir à 78,1 % pour le troisième trimestre 2024, en regard de 72,9 % pour le troisième trimestre 2023 ce qui s'explique essentiellement par la baisse des revenus et la hausse des frais autres que d'intérêt, comme il a été mentionné précédemment. Le ratio d'efficacité ajusté a augmenté pour s'établir à 73,3 % pour le troisième trimestre 2024, en regard de 68,5 % pour le troisième trimestre 2023, principalement pour les mêmes raisons.

### **Impôts sur le résultat**

Pour le troisième trimestre 2024, la charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 5,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 14,7 %. Pour le troisième trimestre 2023, la charge d'impôt sur le résultat s'était élevée à 8,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 14,2 %. Pour les deux trimestres, le taux d'imposition effectif inférieur au taux d'imposition prévu par la loi s'explique principalement par l'imposition réduite du résultat des établissements à l'étranger, ainsi que par l'incidence favorable des intérêts versés semestriellement sur les billets avec remboursement de capital à recours limité.

## Situation financière

Au 31 juillet 2024, le total de l'actif s'élevait à 47,5 milliards \$, une diminution de 5 % comparativement à 49,9 milliards \$ au 31 octobre 2023, ce qui s'explique principalement par le niveau moins élevé des prêts.

### **Actifs liquides**

Au 31 juillet 2024, les actifs liquides comme présentés au bilan totalisaient 11,3 milliards \$, une baisse de 0,1 milliard \$ par rapport à 11,4 milliards \$ au 31 octobre 2023. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses actifs liquides. Les sources de financement de la Banque demeurent bien diversifiées et suffisantes pour répondre à ses besoins de liquidités. Les actifs liquides représentaient 24 % du total de l'actif au 31 juillet 2024, en regard de 23 % au 31 octobre 2023.

### **Prêts**

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des corrections de valeur, s'établissaient à 34,9 milliards \$ au 31 juillet 2024, une baisse de 2,0 milliards \$ depuis le 31 octobre 2023. Les prêts commerciaux et acceptations totalisaient 16,5 milliards \$ au 31 juillet 2024, une baisse de 1,3 milliard \$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2023, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des prêts immobiliers commerciaux et de financement d'inventaires. Les prêts personnels s'établissaient à 2,2 milliards \$ au 31 juillet 2024, une diminution de 0,4 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2023 attribuable surtout au recul du portefeuille de prêts à l'investissement qui découlait de la conjoncture de marché volatile et de la hausse des taux d'intérêt. Les prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 16,4 milliards \$ au 31 juillet 2024, une diminution de 0,3 milliard \$, ou 2 %, en comparaison de ceux au 31 octobre 2023.

### **Dépôts**

Les dépôts ont diminué de 2,7 milliards \$ pour s'établir à 23,3 milliards \$ au 31 juillet 2024, comparativement à des dépôts de 26,0 milliards \$ au 31 octobre 2023. Compte tenu de la baisse des volumes de prêts et d'une augmentation de 0,5 milliard \$ de la dette à long terme liées aux activités de titrisation dont le coût est avantageux, la Banque a graduellement diminué sa base de dépôts et sa situation de liquidité. Au 31 juillet 2024, les dépôts de particuliers totalisaient 20,1 milliards \$, une baisse de 2,2 milliards \$ par rapport à 22,3 milliards \$ au 31 octobre 2023. Il est à noter que les dépôts de particuliers obtenus par le canal de détail sont demeurés relativement stables par rapport à ceux au 31 octobre 2023. Les dépôts de particuliers sur préavis et à vue obtenus par l'entremise de partenariats ont diminué de 1,2 milliard \$ depuis le 31 octobre 2023, et les dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers ont diminué de 0,8 milliard \$. Les dépôts de particuliers représentaient 86 % du total des dépôts au 31 juillet 2024, un niveau inchangé par rapport au 31 octobre 2023, et ont contribué à la saine position de la Banque en matière de liquidités. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,5 milliard \$ au cours de la même période, pour s'établir à 3,2 milliards \$ au 31 juillet 2024.

### **Dette liée aux activités de titrisation**

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,5 milliard \$, ou 4 %, par rapport à celle au 31 octobre 2023, et s'établissait à 13,3 milliards \$ au 31 juillet 2024. Au cours de l'exercice, les nouvelles émissions de dette à long terme liées aux activités de titrisation dont le coût est avantageux ont plus que contrebalancé les échéances de passifs ainsi que les remboursements normaux.

### **Capitaux propres et fonds propres réglementaires**

Les capitaux propres s'élevaient à 2,8 milliards \$ au 31 juillet 2024, en baisse de 64,3 millions \$ comparativement aux capitaux propres au 31 octobre 2023. Depuis le 31 octobre 2023, les résultats non distribués ont diminué de 116,0 millions \$ du fait essentiellement de la perte nette cumulée de 46,2 millions \$ et des dividendes totalisant 61,7 millions \$. Depuis le 31 octobre 2023, le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 44,7 millions \$. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique « Gestion des fonds propres » du rapport de gestion de la Banque et l'état de la variation des capitaux propres consolidé pour la période close le 31 juillet 2024.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'établissait à 56,97 \$ au 31 juillet 2024, comparativement à 59,96 \$ au 31 octobre 2023.

Le ratio CET1 s'établissait à 10,9 % au 31 juillet 2024, soit au-delà de l'exigence réglementaire minimale et du niveau cible fixé par la direction de la Banque. Le ratio CET1 a augmenté de 100 points de base depuis le 31 octobre 2023, principalement en raison de la diminution de l'actif pondéré en fonction des risques. La Banque a respecté les exigences en matière de fonds propres et de levier du BSIF tout au long du trimestre.

Le 29 août 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,47 \$ par action ordinaire payable le 1<sup>er</sup> novembre 2024 aux actionnaires inscrits en date du 1<sup>er</sup> octobre 2024. Ce dividende trimestriel est égal au dividende déclaré au trimestre précédent et au dividende déclaré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le conseil a également déterminé que les actions attribuées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque seront émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la **Banque**) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de financement; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2023 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayaient ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2023 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui pourrait conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; les risques juridiques et réglementaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales; les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2023 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale (y compris le risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt); le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits à compter de la page 39 du rapport annuel 2023, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Le présent communiqué peut être consulté sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.blcgf.ca](http://www.blcgf.ca), sous l'onglet Salle de presse, et le rapport aux actionnaires, la présentation aux investisseurs et les informations additionnelles de la Banque, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

## Conférence téléphonique

La Banque Laurentienne du Canada invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (HE) le 30 août 2024. Le numéro de téléphone sans frais 1 888 664-6392, code 34433839, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 30 août 2024, à compter de 12 h (HE) jusqu'à 12 h (HE) le 1<sup>er</sup> octobre 2024, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

## Personnes-ressources

### ***Relations avec les investisseurs***

Raphael Ambeault

Responsable, Relations avec les investisseurs

Cellulaire : 514 601-0944

[raphael.ambeault@banquelaurentienne.ca](mailto:raphael.ambeault@banquelaurentienne.ca)

### ***Relations avec les médias***

Merick Seguin

Conseiller principal, Relations avec les médias

Cellulaire : 438 889-3220

[merick.seguin@banquelaurentienne.ca](mailto:merick.seguin@banquelaurentienne.ca)

## À propos de la Banque Laurentienne du Canada

Fondée à Montréal en 1846, la Banque Laurentienne souhaite favoriser la prospérité de tous les clients grâce à une approche spécialisée pour les services aux entreprises et à des services bancaires à faible coût conçus pour faire fructifier l'épargne des Canadiens de la classe moyenne.

Comptant environ 2 800 employés, la Banque offre une vaste gamme de services financiers et de solutions axées sur le conseil à ses clients partout au Canada et aux États-Unis. La Banque Laurentienne gère un actif au bilan de 47,5 milliards \$ de même que des actifs administrés de 26,9 milliards \$.